

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JANVIER 2025

De la commune d'Orvillers-Sorel

Séance du 2 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le deux janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Francis CORMIER, le Maire.

Etaient présents : MM. Francis CORMIER, Jean-Marie MACLET, Sylvain SNOECK, Christophe MAFILLE, Claude MOREL, Sébastien CREUZE, Mathieu HUILLE, Patrick ONIMUS
Mmes Marie DUCHEMIN, Francine WELLHÖFER, Christelle MOREL, Catherine BASTIEN, Julie LOFFROY

Etaient représenté : M. Jérôme GOSSET (pouvoir à Mathieu HUILLE)

Etaient absents excusés : Mme Marine FENAILLE

Assistaient en outre à cette séance : Néant

Monsieur le Maire propose l'ajout de deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Délibération : Demande de subvention pour la réhabilitation de la toiture de l'église versant sud, auprès du Conseil Régional
- Délibération : demande de subvention pour la réhabilitation de la toiture de l'église versant sud, auprès du Conseil Départemental
-

Mme Marie DUCHEMIN a été nommée secrétaire de séance.

Vœux du Maire

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur investissement au cours de l'année 2024 et présente ses vœux pour l'année 2025.

Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal

Les membres du conseil municipal approuvent le procès-verbal du 1^{er} octobre 2024 à l'unanimité des membres présents. Monsieur le Maire invite les membres à le signer.

Délibération : demande de subvention pour la réhabilitation de la toiture de l'église versant sud, auprès du Conseil régional :

Il est proposé aux membres du conseil municipal de solliciter une demande de subvention auprès du conseil régional pour la réhabilitation de la toiture de l'église

Les travaux prévus sont : traitement de la charpente, dépose et repose de tuiles et zingage versant sud de l'église.

Monsieur le Maire informe de la décision rendue en commission voirie/bâtiment datée du 12/11/2024 ayant retenue le devis de l'entreprise Francesco Farago pour un montant de 46 935,92

€ HT soit 56 323,10 € TTC

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accomplir cette demande et mandate Monsieur le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

Délibération : demande de subvention pour la réhabilitation de la toiture de l'église versant sud, auprès du Conseil Départemental :

Il est proposé aux membres du conseil municipal de solliciter une demande de subvention auprès du conseil départemental pour la réhabilitation de la toiture de l'église

Les travaux prévus sont : traitement de la charpente, dépose et repose de tuiles et zingage versant sud de l'église.

Monsieur le Maire informe de la décision rendue en commission voirie/bâtiment datée du 12/11/2024 ayant retenue le devis de l'entreprise Francesco Farago pour un montant de 46 935,92 € HT soit 56 323,10 € TTC

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'accomplir cette demande et mandate Monsieur le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

Délibération : Remplacement des compteurs d'eau potable

Monsieur le Maire précise qu'il est souhaitable de poursuivre le remplacement des compteurs d'eau potable à raison d'une vingtaine par an.

Il est précisé que ces remplacements seront pris en charge financièrement par le SDEP (service de distribution d'eau potable) et qu'une location de compteur sera facturée à l'abonné. Le montant annuel est fixé à 14 € HT pour un compteur standard DN15.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Délibération : Loyer du logement communal au 32 bis rue de la Flandre

Monsieur le Maire informe du départ des locataires depuis le 31 octobre 2024, après état des lieux du logement, il s'avère qu'une remise en peinture est nécessaire dans le logement ainsi que divers travaux et réparations.

Pour les travaux de peinture, ceux-ci seront réalisés par les nouveaux locataires, en contrepartie d'une gratuité de loyer pour une durée de 2 mois. Les nouveaux locataires arriveront le 1^{er} février 2025, la gratuité sera effective pour les mois de février et mars 2025.

Montant du loyer actuel : 775,75 € sans charge.

Montant global de la gratuité dont bénéficiera les locataires : 1 551,50 €

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Par ailleurs nous en profiterons pour remplacer une fenêtre, la porte du garage, le lavabo de la salle de bain ainsi que les stores des fenêtres de toit.

Questions diverses :

- Chauffage à la salle polyvalente

Après concertation, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de maintenir les conditions actuelles.

- Point sur les travaux en cours

Monsieur le Maire précise que les travaux à la cantine et au périscolaire sont terminés et seront opérationnels pour la rentrée scolaire.

- **Projets 2025 :**
Les travaux de voirie :
Les travaux ruelle Bocquillon reprendront le 13 janvier 2025.

Cimetière :

Nous lancerons le chiffrage concernant les tombes à relever dans le cimetière et après avoir déterminé les priorités, nous verrons s'il est utile de réaliser ces travaux en plusieurs phases.

- **Dates retenues pour nos festivités 2025**

- 2 mars pour la brocante
- 15 mars soirée choucroute
- 12 juillet fête communale et marché du terroir
- 6 ou 12 décembre St Cecille
- 20 décembre colis des aînés
- 21 décembre passage du père Noël
- 10 janvier 2026 vœux du Maire et galette des rois
- Cérémonie du 8 mai 2025 : Monsieur le Maire présente le projet de la commune de Cuvilly pour l'anniversaire de l'armistice du 8 au 11 mai 2025 et propose que nous participions le 8 mai lors de la cérémonie commémorative il est envisager le passage d'un convoi militaire dans le village avec stationnement sur la place de la Mairie. L'ensemble du conseil approuve cette proposition.
- Un village un feu sur Orvillers-Sorel : Nous nous interrogeons sur notre capacité à mobiliser suffisamment de bénévoles en soutien au Pays des Sources.

Intervention de Christelle MOREL :

Madame Christelle Morel pose la question concernant un véhicule stationné sur le trottoir à la hauteur du 35 rue de Flandre qui semble accidenté.

Monsieur le Maire répond que le propriétaire du véhicule à eu un accident le week-end dernier et que le véhicule est en attente de réparation.

Intervention de Christophe MAFILLE :

Monsieur Christophe MAFILLE évoque la possibilité de mettre des caméras supplémentaires à l'entrée et à la sortie du village.

Monsieur le Maire répond qu'au niveau départemental c'est géré par le SMOTHD (Syndicat mixte de l'Oise Très Haut Débit) que cela à un coût et que la collectivité voisine de Cuvilly est déjà équipée et que cela répond aux besoins de la gendarmerie.

Intervention de Catherine BASTIEN :

Mme BASTIEN évoque un dossier personnel à savoir des fissures et un décolllement des plaques de plâtre dans son logement. Après avoir fait une démarche auprès de son assurance et expertise, elle précise que ces travaux ne seront pas pris en charge par son assurance et demande le soutien de la Mairie.

Monsieur le Maire souhaite, afin de pouvoir intervenir, être en possession de tous les documents et échanges de courrier avec les différents interlocuteurs et s'engage à contacter les services départementaux

N'ayant pas de questions supplémentaires et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation et annonce la levée de la séance à 21h30.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la présente séance de conseil municipal a comporté quatre délibérations.

Le secrétaire de séance,
Mme Marie DUCHEMIN

Le Maire,
M. Francis CORMIER

Signatures pour approbation du Procès-verbal : 02/01/2025

Nom et Prénom	Signature
CORMIER Francis	
MOREL Claude	
GOSSET Jérôme	Pouvoir à M. HUILLE
HUILLE Mathieu	
MACLET Jean-Marie	
MAFILLE Christophe	
CREUZE Sébastien	
WELLHÖFER Francine	
BASTIEN Catherine	
LOFFROY Julie	
DUCHEMIN Marie	
FENAILLE Marine	Absente excusée
ONIMUS Patrick	
SNOECK Sylvain	
MOREL Christelle	